

Image not found or type unknown



1 ou plusieurs logement en zone ne (naturel)????????????

Par **didin**, le **01/02/2011** à **23:34**

Bonjour, rnbonjourrnavec un amie nous avion en projet d'aquerire un bien immobilier en zone NE .pour en faire 2 logementrnaprès renseignement a la mairie sur la question des logements la réponse fu sans problème du moment a ne pas dépasse le shon de 160m²rnmaintenant au jour du compromis la réponse es nonrnnous avons rdv le 15/02/10 pour plus de renseignement au-pré de la directrice du service urbanismernma question es a ton le droit de faire 2 logement en zone NE?